

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 91 (1964)
Heft: 5-6

Rubrik: La voix valaisanne
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La voix valaisanne

A l'assemblée générale des patoisants valaisans

Une intense activité



Une assemblée générale des patoisants valaisans a eu lieu à l'Hôtel des Treize-Etoiles, à Sion, sous la dynamique direction de M. Jean Duey, président.

Le développement d'un programme fort chargé a retenu l'attention d'un nombreux auditoire formé de sympathisants venus des hauts villages, des hameaux, de Lausanne.

Après la minute de silence honorant la mémoire d'amis disparus, M. Duey rendit un bel et sincère hommage à celui qui fut le président du Conseil romand des patoisants : M. Joseph Gaspoz. Il salua, avec joie, quelques personnalités présentes : Rd chanoine Marcel Michelet, écrivain érudit ; Ernest Schulé, rédacteur en chef du « Glossaire », le dévoué conseiller technique du mouvement ; sa charmante épouse.

Le nouveau groupe valaisan de Lausanne était représenté par Mme Blatter. M. Landry, le distingué caissier du comité romand, avait eu aussi l'amabilité de venir se joindre à ses amis valaisans.

Le rapport présidentiel de M. Duey rappelant l'activité passée valaisanne, signale entre autre la pleine réussite de la Fête cantonale 63, de Vétroz, où le nom de M. Moron fut relevé comme étant un des principaux initiateurs de la fondation, dans ce beau village viticole, d'une section de patoisants.

Les comptes présentés par M. René Dubuis de Savièse, le protocole tenu par M. François Robyr, de Montana, ont été ratifiés. On entendit un rapport de M. Louis Deloloye de Saxon qui fut tout heureux et fier de présenter un lexique

du patois de son village, un travail de longue haleine. Cet ouvrage, fort précieux qui sera édité prochainement, amendé par la collaboration de M. Schulé, revêt une certaine valeur documentaire pour les générations futures qui apprendront que dans ce riche village où le patois a disparu, nos aïeux le connaissaient et le pratiquaient avec toute la verve des saxonains !...

Selon une proposition de M. E. Schulé, cette édition sera suivie d'une série de productions littéraires patoises, auxquelles seront appelés à collaborer nos amis patoisants. Une commission composée de MM. Ernest Schulé, Jean Duey et de l'abbé Salamin a été désignée pour l'étude et l'application de cette proposition.

Avec une belle unanimité, M. Emile Dayer, juge à Hérémente, est nommé membre du comité.

Aux divers, M. Ad. Défago propose que soient dûment affiliés, selon les dispositions statutaires, les groupes patoisants qui se sont constitués ces dernières années et se sont distingués lors des Fêtes cantonales. Il préconise également que soit lancé un projet de concours de patois à l'instar de ceux qui ont obtenu franc succès lors des essais précédents,

moyen efficace de créer des œuvres nouvelles et d'exciter la verve et l'intérêt de nos amis patoisants.

En fin de séance, ne fallait-il pas donner un cachet du terroir à cette assemblée de patoisants ? Aussi bien M. Duey demanda-t-il que chacun s'exprimât, mais que soit sévèrement proscrit tout autre langage que le patois. C'est alors qu'on entendit, à plaisir, de fort amusantes gauloiseries jaillir comme feux d'artifice un jour de fête villageoise !

Belle et constructive assemblée qui augure bien de l'avenir et de l'action qui veut mettre en valeur le vieux parler qui fut celui de nos aïeux, ce rude et vigoureux langage qu'on aime à entendre résonner encore dans nos cités valaisannes avec toute la richesse et la couleur de son vocabulaire et l'attrait de son phonème de terroir.

A noter que la future fête cantonale valaisanne aura lieu en 1964 à Saxon et qu'une soirée patoisante se déroulera à Sierre à l'Hôtel Bellevue.

Actuellement, à Illiez, le groupe local prépare une soirée théâtrale avec, au programme, des pièces inédites de M. Ad. Defago, d'une durée de trois heures.

D. A.

Autour d'un jubilé

Nous avons appris avec plaisir par la presse valaisanne que Mme et M. Adolphe Défago, juge à Val-d'Illiez, ont fêté leur cinquantième année de mariage. Entourés de leurs enfants et petits-enfants, les heureux jubilaires fêtèrent cet événement dans une chaude ambiance familiale.

Les patoisants valaisans se font un plaisir de féliciter chaleureusement Mme et M. Adolphe Défago, vice-président cantonal et membre du « Conseil romand » à l'occasion de ce jubilé tout en formulant les meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'avenir.

† M. Victorin Barras

On a enseveli dernièrement à Chermignon, M. Victorin Barras, décédé des suites d'un accident à l'âge de 73 ans. Pendant plus de vingt ans, le regretté défunt a travaillé dans l'hôtellerie.

De retour dans son village natal, il s'intéressa vivement aux traditions du Vieux-Pays. Grand animateur de l'amicale des patoisants de Chermignon, M. Barras avait encore participé comme membre actif à la fête cantonale le 7 septembre à Vétroz. M. Victorin Barras nous a quittés pour un monde meilleur en laissant d'unanimes regrets. Aux siens va toute notre sympathie.

† M. Othmar Curiger

On vient d'ensevelir, à Paris, M. Othmar Curiger, architecte, âgé de 75 ans. Le défunt avait épousé une demoiselle Graven, de Sion et Zermatt. Avant de s'établir à Paris, le défunt avait ouvert en collaboration avec son frère Conrad, un bureau d'architecte à Monthey.

Nous présentons à la famille éplorée et plus particulièrement à son frère, M. Conrad Curiger, journaliste et grand défenseur du patois en Valais, l'expression de nos sincères condoléances.

J. D.

Romands!

Le verre de l'amitié se boit au

BUFFET DE LA GARE

Mme Vve Robert Péclard Lausanne